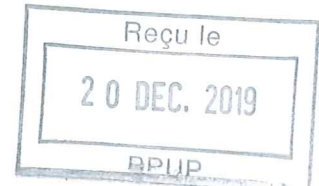


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2019

En exercice 08
Présents 07
Votants 07

L'an deux mil dix-neuf, le cinq décembre, à 19 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de Bergueneuse
, réuni en Assemblée Générale
, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Pascal DECOFOUR
en suite de convocation en date du 29.11.2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie



Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de monsieur MASSART Laurent.

Monsieur BEHARELLE Christopher est élu secrétaire.

Objet de la réunion : implantation éoliennes sur le territoire de FEBVIN-PALFART

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un dossier d'enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société BORALEX FEBVIN-PALFART SARL en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de Febvin-Palfart.

Afin de préserver le site de la vallée du Faux, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents émet **un avis défavorable à ce projet.**

La séance est levée à 22 heures
Le Maire



Publication le 12.12.2019
Rendue exécutoire le 12.12.2019
Envoi en préfecture le 12.12.2019